

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 MAI 2024

L'an **deux mil vingt-quatre, le sept mai, à vingt heures trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis salle du conseil municipal de Saint-Amand-de-Coly sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **30 avril 2024**

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : **16**, Votants : **18**.

**PRÉSENTS** : M. BREUIL J-L., M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., M. DELPIT M., CESSAC J-B., Mme LAJUGIE Y., Mme LASSERRE M., Mme ROULLAND-BERTHELOT S., M. NOUET M., M. VALADE R., Mme LAJOINIE S., M. BARJOT V. ; Mme ESPIAUT E., Mme DE VIDO M-P ; M. BARCONNIERE D, MAGNE A-P.,

**EXCUSÉ(E)S**: Mme RENAUDIE N., M. HAMELIN J., M. DELPIT G.

M. Jean HAMELIN a donné procuration à M. Jean-Louis BREUIL.

M. Guillaume DELPIT a donné procuration à M. Jean-Michel DEMONEIN.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **M. Jean-Louis BREUIL** est désigné secrétaire de séance.

**Les différents points à l'ordre du jour seront abordés dans le désordre.**

## **ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Adoption du procès-verbal de la réunion du mois d'avril 2024
- 2/ Point sur les travaux
- 3/ Proposition tarifaire de diagnostics du SDE 24
- 4/ Tarifs du marché de producteurs 2024
- 5/ Sollicitation d'une subvention pour un voyage scolaire
- 6/ Information sur le retour du loup en Dordogne
- 7/ Organisation des élections européennes
- 8/ Divers

### **1/ Adoption du procès-verbal de la réunion du mois d'avril 2024**

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité, les membres du conseil municipal présents la fois précédente signent le PV du mois d'avril.

Point rajouté : le devis de peinture hors marché validé par les conseillers de 5 684€

### **8/ Divers (premier point)**

Temps forts à venir : 23 juin la fête de Saint-Amand avec exposition de photos à partir de cette date.

Le *sédiment* est à l'impression.

21 septembre 2024 journées du patrimoine et inauguration des travaux de l'abbaye.

Articles dans la presse cette semaine.

### **2/ Point sur les travaux**

- **Abbaye** : plus d'échafaudages et nettoyage du chemin de l'abbé Carrier. Restent quelques travaux à l'intérieur à terminer.
- **Bâtiment « Gardette »** : les travaux sont bien avancés, le peintre a commencé, les carrelages en haut sont faits, l'escalier aussi, la semaine prochaine une rampe pour les personnes à mobilité réduite sera coulée. Il faudra désigner des personnes pour la réunion sur la sécurité dans le bâtiment.
- **Aménagement du bourg de Coly** : Proposition d'installer une borne de vélos électriques sur la grande place dans le cadre des travaux prise en charge par la communauté de communes. Gil de la base VTT chercherait un local sur Coly pour la location de vélos. La flow vélo passera bien par Coly Saint Amand ( Les plateaux – la Garenne – Pont de Messoul). La commune n'aura pas de *fond vert* pour les travaux car il devient impossible d'obtenir *fond vert* et DETR. Le conseil départemental n'a pas encore donné sa réponse. La DETR est assurée. Adour Garonne devrait accepter la demande également.
- **Tables de pique-nique** : elles sont posées à Coly

### **5/ Sollicitation d'une subvention pour un voyage scolaire**

La demande est faite pour Siam Valentini qui va partir en voyage avec le lycée pré de Cordy. Après avoir délibéré, le conseil municipal accorde une subvention de 100€

### **3/ Proposition tarifaire de diagnostics du SDE 24**

La proposition est de 200€ par logement et concernera les logements 1/2/3/4 du vieil hôpital, l'appartement au-dessus de la mairie annexe de Coly, et les deux logements au-dessus de la salle de convivialité considérés comme un et la maison bleue pour 1400€  
Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'accepter la proposition.

### **4/ Tarifs du marché de producteurs 2024**

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs de l'année précédente.  
Les maraîchers qui avaient bénéficié de la gratuité pour leur première année (l'année dernière) ne l'auront pas cette année.  
Il y a la proposition d'un boulanger de Cublac pour venir cette année.

### **8/ Divers (suite)**

Proposition de formation aux premiers secours par Sylvie Roulland Berthelot. Cette formation sera valable deux ans, ensuite il faudra faire une remise à niveau)  
La protection civile a fait une proposition à 60€ par personne. Un tableau est à remplir pour les volontaires parmi le personnel communal, le conseil municipal et 3 représentants par association concernée. Un certificat sera délivré à l'issue de la formation.  
Les associations à qui la formation sera proposée, seront celles qui organisent des événements récurrents sur la commune : l'amicale laïque, saint-amand randopassion, l'œil écoute, la colynoise, SAFSI, les amis de Saint-Amand, les chasseurs.  
Le conseil municipal décide de prendre en charge la formation des agents et de participer à hauteur de 50% pour la formation des membres des associations.  
Le défibrillateur reste à installer dans la cour de la mairie de Saint-Amand de Coly.

### **6/ information sur le retour du loup en Dordogne**

La Dordogne est à présent dans le cercle n° 3 qui correspond aux zones possibles d'expansion du territoire du loup. Une information sera mise en ligne sur le site de la mairie et dans les prochaines informations municipales.

## **7/ Organisation des élections européennes**

Les élections ont lieu le même jour qu'un concert organisé dans l'église abbatiale.

Un tableau sera préparé et disponible au secrétariat de mairie pour prendre les inscriptions des conseillers pour la tenue des bureaux de vote. Il n'y a qu'un seul tour.

## **8/ Divers (suite)**

- Demain : grillades de la chasse à Coly, marché des artisans à Saint-Amand et commémorations (11h à Coly et 11h30 à Saint-Amand suivies d'un pot de l'amitié au séchoir à tabac)
- Sollicitation du football club Condat pour le terrain de Coly (équipe féminine et peut-être séniors). Le conseil municipal est d'accord mais les fluides seront à leur charge et il faudra coordonner l'utilisation du stade avec le rugby de Montignac. Une convention sera à préparer.
- Emmanuelle Chassaigne fait un compte rendu de l'ouverture de la bibliothèque les samedis matin : cela fonctionne bien, pour la matinée de lecture, il y avait 5 enfants.
- Jean-Michel Demonein communique un courrier de l'Agence Technique Départementale (ATD) qui propose de poursuivre sa mission d'accompagnement concernant l'adressage pour 75 € / an, le Conseil municipal valide cette proposition.
- Concernant les assurances, l'assurance du crédit agricole nous a fait savoir qu'ils avaient racheté la SMACL. Une mise en concurrence des assurances reste prévue cette année.
- Il y a eu un sinistre au 3<sup>ème</sup> lieu, le portail et une partie de la clôture attenante ont été endommagés par un livreur de combustibles.
- L'interconnexion entre Montignac et la Chapelle-Aubareil est en cours pour l'eau potable. Les travaux devraient avoir lieu cet été.
- Sollicitation d'un auteur pour une collecte de photos et de témoignages des personnes nées entre 1930 et 1980 et ayant vécu au moins 15 sur la commune. Un questionnaire sera disponible.
- Martine Lasserre informe de la recrudescence de moustiques tigres. Voir avec la communauté de communes si quelque chose est prévu pour communiquer ou y faire face.
- Le conseil municipal choisi un gris M2 pour le plafond du bâtiment « Gardette »
- Le rebouchage des trous sur le parking du 14 juillet est prévu sous peu.
- Marie-Pierre annonce une réunion des bénévoles avant le début des marchés le 31 mai et un repas des bénévoles le 14 juin.
- Marie-Pierre propose la venue d'un coach sportif pendant les vacances d'été pour permettre aux jeunes de l'école primaire de trouver un loisir hors de la maison. La pratique de différents sports est envisagée. Ce serait sur un créneau de 16h00 à 18h00 après les chaleurs. Le coach amènerait le matériel et il faudra la présence d'un adulte. Le coût du coach est 52€ de l'heure + 37€ de déplacement. Un questionnaire sera donné aux parents pour voir si cette proposition reçoit un accueil favorable. Il faudra voir comment l'assurance couvre l'activité, si les participants doivent adhérer à l'amicale laïque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

**OBSERVATIONS**

**Le Maire,**

**Signatures du Conseil**

**V. GEOFFROID**